

OBSERVATIONS SUR *AFRICANA AFRICANA* (Gendre, 1909)
ET SUR *AFRICANA TAYLORI* nom. nov.

Par W. M. FITZSIMMONS, F.R.C.V.S.

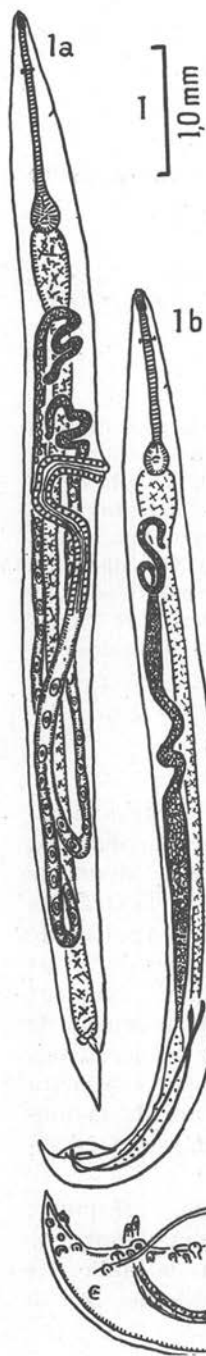
Introduction

Africana africana fut trouvé par Gendre en 1907 dans le gros intestin d'une tortue terrestre, *Kinixys belliana*, à Sarékindia, province du Labé (Afrique Occidentale Française), et décrit par lui en 1909 sous la dénomination d'*Heterakis africana*. En 1924, Taylor a signalé *Africana africana* (Gendre 1909), trouvé dans un crapaud (*Bufo regularis*) et un lézard, dans le Nord du Nigéria. J'ai trouvé dans *K. belliana*, au Nyasaland, un ver ayant beaucoup de ressemblance avec le ver décrit par Gendre, et mes observations mènent à la conclusion que le ver décrit par Taylor est probablement d'une espèce différente. Les observations suivantes doivent servir à compléter les recherches faites par Gendre.

Dimensions

Mâle. — Longueur 5,8 à 7,7 mm., moyenne 7 mm. ; largeur maxima 0,50 à 0,54 mm. ; moyenne, 0,51 mm. ; longueur du pharynx, 0,11 mm. ; longueur de l'œsophage plus le bulbe, 1,4 mm. ; diamètre du bulbe, 0,2 mm. ; distance de l'anneau nerveux à l'extrémité céphalique, 0,4 mm. ; distance du pore excréteur à l'extrémité céphalique, 0,7 à 0,75 mm. ; moyenne, 0,74 mm. ; distance de l'anus à l'extrémité caudale, 0,23-0,25 mm. ; moyenne, 0,24 mm. ; longueur des spicules égaux, 1,8 à 1,9 mm. ; proportion de la longueur de l'œsophage plus le pharynx par rapport à la longueur totale du ver, 1 : 5-1 : 5,1 ; proportion de la longueur de la queue par rapport à la longueur totale du ver, 1 : 30,8-1 : 33,2 ; proportion de la longueur du spicule par rapport à la longueur totale du ver, 1 : 3,20-1 : 4,05.

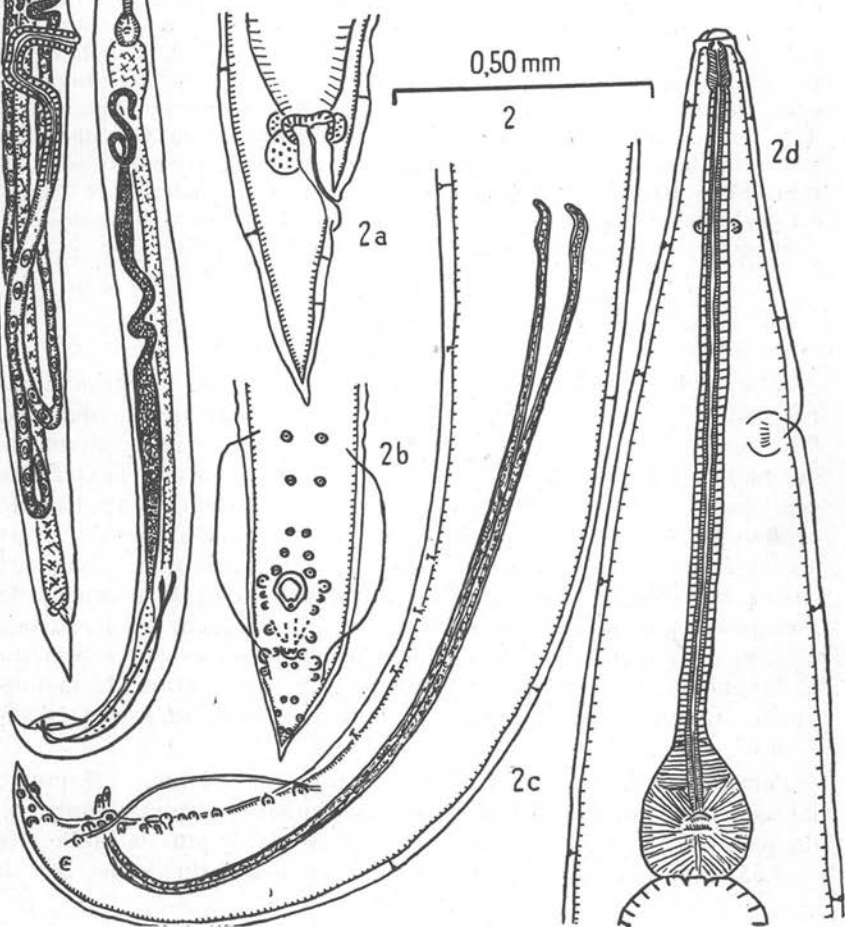
Femelle. — Longueur, 7,96 à 8,58 mm. ; moyenne, 8,27 mm. ; largeur maxima, 0,50 à 0,63 mm. ; moyenne, 0,58 mm. ; longueur du pharynx, 0,11 mm. ; longueur de l'œsophage plus le bulbe, 1,4 à 1,55 mm. ; moyenne, 1,47 mm. ; diamètre du bulbe, 0,2 à



Africana africana (Gendre, 1909)

FIG. 1. — a) Femelle adulte, vue latérale.
b) Mâle adulte, vue latérale.

FIG. 2. — a) Extrémité postérieure de la femelle, vue latérale.
b) Extrémité postérieure du mâle, vue ventrale.
c) Extrémité postérieure du mâle, vue latérale.
d) Extrémité antérieure, vue latérale.



0,25 mm. ; moyenne, 0,22 mm. ; distance de l'anneau nerveux à l'extrémité céphalique, 0,42 à 0,47 mm. ; moyenne, 0,45 mm. ; distance du pore excréteur à l'extrémité céphalique, 0,72 à 0,76 mm. ; moyenne, 0,74 mm. ; distance de la vulve à l'extrémité caudale, 4,58 à 4,9 mm. ; moyenne, 4,77 mm. ; distance de l'anus à l'extrémité caudale, 0,4 à 0,42 mm. ; dimension de l'œuf, $0,076 \times 0,044$ millimètres ; proportion de la longueur de l'œsophage plus le pharynx par rapport à la longueur totale du ver, 1 : 5,1-1 : 5,2 ; proportion de la longueur de la queue par rapport à la longueur totale du ver, 1 : 19,5-1 : 21,4 ; proportion de la distance entre la vulve et l'extrémité caudale par rapport à la longueur totale du ver, 1 : 1,7-1 : 1,75.

Description générale

Les deux sexes sont à peu près du même nombre. Les mâles sont un peu moins grands que les femelles. Le dimorphisme sexuel est peu marqué. La largeur des ailes latérales est environ 30 μ . La surface du corps est presque entièrement recouverte de très petites papilles somatiques espacées.

L'orifice buccal est entouré de trois lèvres semi-globuleuses, une dorsale et deux latéro-ventrales. Sur le bord libre de chaque lèvre se trouvent deux papilles minuscules faisant ensemble un cercle intérieur de six. La lèvre dorsale porte deux papilles submédianes, chacune avec deux filets nerveux, sur la face externe. Sur la face externe de chaque lèvre latéro-ventrale se trouvent une grande papille ventrale avec un filet nerveux, et une papille latérale, celle-ci moins grande mais aussi munie d'un filet nerveux. Près de la papille latérale se trouve une amphide. Chaque lèvre porte sur la face intérieure une petite lame cuticulaire. Le pharynx est musculaire et, comme l'a décrit Gendre, il porte des épaissements nodulaires à la périphérie de la dilatation postérieure du canal. L'anneau nerveux entoure l'œsophage au milieu de la moitié antérieure.

Mâle. — La région postérieure du mâle est munie de 23 ou 24 paires de papilles génitales. Il est difficile de constater la différence entre les papilles génitales les plus antérieures et les premières papilles somatiques. La disposition des papilles génitales est presque identique à celle décrite par Gendre (voyez table 1). La petite papille impaire et médiane à l'extrémité postérieure du diamètre longitudinal de la ventouse signalée par Gendre n'est, selon moi, rien d'autre qu'une petite cavité dans l'anneau chitineux circulaire de la ventouse et n'est donc pas une papille. Le testicule

est long, sinueux, et commence presque au niveau du bulbe œsophagien. Une vésicule séminale est présente. Les spicules sont égaux en longueur.

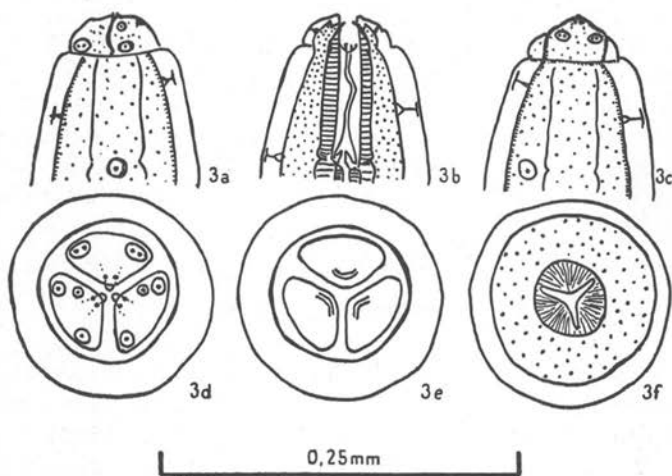


FIG. 3. — Tête :

- a) Vue latérale.
- b) Coupe longitudinale.
- c) Vue dorsale.
- d) Vue de face, superficielle.
- e) Vue de face, un peu plus profonde, montrant le point d'insertion sur les lèvres des lames cuticulaires.
- f) Coupe transversale du pharynx.

Femelle. — L'appareil génital de la femelle n'est pas complètement décrit par Gendre. La vulve se trouve dans la moitié antérieure du corps. Elle est saillante, transversalement, mais la lèvre antérieure ne recouvre pas la lèvre postérieure. Le vagin est long de 1-1,5 mm. Il commence par une direction transversale pour finir en direction postérieure. Les parois du vagin sont musculeuses. Le corps de l'utérus se dirigeant postérieurement est court puis se divise en deux branches. Ces branches se retournent et se dirigent presque immédiatement en avant. Finalement, elles rejoignent les ovaires longs et sinueux qui se trouvent entre le milieu du corps et le bulbe œsophagien.

Tableau comparant la disposition des papilles génitales dans les exemplaires trouvés par l'auteur, avec celle décrite par Gendre (1909) et Taylor (1924).

	GENDRE	L'AUTEUR	TAYLOR
Papilles sur le dos de la queue	3 paires	3 paires	3 paires
Papilles à la face ventrale :			
Devant de la ventouse ...	7 paires	9 paires	6 paires
Sur les côtés de la ventouse	3 paires	3 paires	3 paires
Au milieu de l'espace entre la ventouse et le cloaque	—	1 paire	1 paire
Autour du cloaque	3 paires	3 paires	3 paires
Grosses papilles soutenant les ailes caudales à leurs terminaisons	2 paires	2 paires	—
Papilles de petite taille à l'extrémité de la queue ..	3	3	3

Discussion

Les exemplaires trouvés au Nyassaland ressemblent beaucoup aux vers trouvés dans la même espèce de tortue en Guinée française. La seule différence se trouve dans la longueur de la queue du mâle, par exemple la queue du mâle selon Gendre fait $1/19,5-1/23$ de la longueur totale du corps, tandis qu'elle fait $1/30,8-1/33$ de la longueur totale du corps dans le ver du Nyassaland. Il y a aussi une papille supplémentaire entre la ventouse et le cloaque dans les vers trouvés au Nyassaland. La différence entre le nombre de papilles génitales avant la ventouse est douteuse, car il est assez difficile de les séparer des papilles somatiques. Gendre n'a pas donné la mesure exacte des spicules, il a écrit : « Les spicules, au nombre de deux, sont égaux, très longs (1 millimètre et plus)... » Donc, on peut supposer que les spicules mesurent un peu moins que $1/5$ et un peu plus que $1/7$ de la longueur totale du corps, car, selon Gendre, la longueur du mâle est 5 à 7 mm.

Le ver décrit par Taylor est différent dans les détails suivants :

1. Les deux paires de papilles près de l'extrémité postérieure des ailes chez le mâle manquent.
2. Les spicules sont relativement plus longs (1 : 2,8-1 : 2,9 de la longueur totale du corps).
3. Il est plus petit (femelle : 3,15-5,77, mâle : 4,5-4,95).
4. La vulve n'est pas saillante.
5. L'hôte, en ce cas, n'est pas la tortue *Kinixys belliana*, mais le crapaud *Bufo regularis* et un lézard.

Je crois que ces différences démontrent que le ver décrit par Taylor était d'une autre espèce et je propose de le dénommer *Africana taylori* (Taylor, 1924) n. comb. [syn. *A. africana* (Gendre, 1909, de Taylor, 1924)].

RÉSUMÉ

Africana africana (Gendre, 1909) décrit par Gendre, provenant de l'hôte *Kinixys belliana* de la Guinée française, est signalé ici, provenant du même hôte au Nyassaland. Les vers du Nyassaland ressemblent beaucoup plus à ceux décrits par Gendre que ceux signalés comme *A. africana* par Taylor (1924) provenant de *Bufo regularis* et d'un lézard du Nigéria. L'exemplaire de Taylor, différent en plusieurs points, est renommé ici *A. taylori* n. comb.

BIBLIOGRAPHIE

- GENDRE (E.), 1909. — Notes d'Helminthologie africaine (deuxième note). *P.V. Soc. linn. Bordeaux*, jan. 1909, 63.
- TAYLOR (E. L.), 1924. — Notes on some Nematodes in the Museum of the Liverpool School of Tropical Medicine. *Ann. trop. Med. Parasit.*, 18 (4), 601-618.

Commonwealth Bureau of Helminthology
St-Albans, Herts., (Grande-Bretagne)
